











Durant les 50 dernières années, pas moins de 30% des zones humides ont disparu sur le territoire français. On sait que celles-ci rendent de multiples fonctions et services au niveau écologique, social, économique, hydrologique, biologique, culturel, climatique, etc... C'est pourquoi la plupart des zones humides sont désormais reconnues d'intérêt patrimonial.

Une zone humide orpheline

En Normandie, la plupart des zones humides bénéficient d'une reconnaissance officielle et d'un statut de préservation mais pas les Marais de la Dives. Ce territoire de 10 000 ha, constitué d'une mosaïque de pâtures et prairies de fauche bordées de fossés et de haies, à la biodiversité remarquable, n'est pourtant ni à l'abri d'aménagements dommageables au milieu naturel ni d'une gestion parfois inappropriée.

La pérennité de ce territoire semi-naturel original ne sera possible que par le maintien d'activités essentielles comme l'élevage de type extensif en zone humide, par le dialogue, l'entente entre tous les acteurs des marais pour une gestion vertueuse de l'eau, des paysages et des habitats naturels, par des choix courageux pris par l'ensemble des « décideurs ».

L'AMD

L'association a pour objectifs l'étude, la préservation et la valorisation des marais de la Dives.

Elle rassemble tous ceux qui souhaitent que ce patrimoine naturel normand obtienne enfin un véritable statut de préservation, tout en favorisant un développement harmonieux entre les activités humaines et la nature.

Elle mène ses actions dans une démarche positive et constructive.

Elle propose, grâce au bénévolat, des animations pour tous les publics : sorties nature, expositions, conférences thématiques, une "Journée des marais" au printemps ... Elle participe aux inventaires naturalistes sur le territoire des marais en coordination avec les autres associations. Elle produit des documents de sensibilisation aux pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité.

Si vous vous sentez concernés,

soutenez- nous! Rejoignez- nous!

En adhérant, vous aurez accès aux diverses animations proposées tout au long de l'année, vous recevrez notre newsletter semestrielle et nos dossiers thématiques sur la préservation de la biodiversité dans les marais.



















Si vous vous sentez concernés, Rejoignez- nous !



INSCRIPTION

Mme / M Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
E-mail
Téléphone

Souhaite adhérer à l'association des "Amis des Marais de la Dives"

Montant de la cotisation annuelle :

- 14 € par personne
- 19 € pour une famille, association

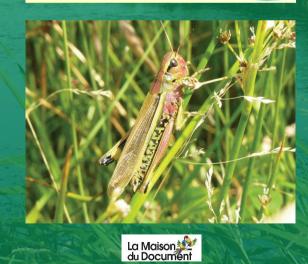
Coupon-réponse à renvoyer à : Mairie Place Paul Quellec

Place Paul Quelled 14670 TROARN

Informations: www.amdives14.com E-mail: amdives14@gmail.com







A.M.D.

Les Amis des Marais de la Dives

www.amdives14.com



